

## Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Exercice 20

CHARGES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>	RESSOURCES DIRECTES		MONTANT <sup>12</sup>
<b>60 - Achats</b>	€		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	€	
Achats stockés (matières premières, autres)	€		<b>73 - Dotation et produits de tarification</b>	€	
Achats d'études et de prestations de services	€		<b>74 - Subventions d'exploitation (13)</b>	€	
Achats de matériel, équipements et travaux	€		État: préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	€	
Achats non stockés (eau, énergie, fournitures)	€			€	
Achats de marchandises	€			€	
Autres achats	€		Région(s)	€	
<b>61 - Services extérieurs</b>	€			€	
Sous-traitance générale	€			€	
Redevances de crédit-bail	€		Département(s)	€	
Locations mobilières et immobilières	€			€	
Charges locatives et de copropriété	€			€	
Entretien et réparations	€			€	
Primes d'assurances	€		<b>TOTAL Métropole Aix Marseille Provence + Territoire(s)</b>	€	
Divers (études / recherches, documentation, colloques...)	€		Métropole Aix Marseille Provence (Échelon central)	€	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	€		Territoire Marseille-Provence	€	
Personnel extérieur	€		Territoire du Pays d'Aix	€	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	€		Territoire du Pays Salonais	€	
Publicité, information et publications	€		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	€	
Transports de biens et transports collectifs du personnel	€		Territoire Istres-Ouest Provence	€	
Déplacements, missions et réceptions	€		Territoire du Pays de Martigues	€	
Frais postaux et de télécommunications	€		Communes	€	
Autres (travaux exécutés à l'extérieur etc...)	€			€	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	€			€	
Impôts et taxes sur rémunérations	€		Organismes sociaux (détailler) :	€	
Autres impôts et taxes	€		Fonds européens	€	
<b>64 - Charges de personnel</b>	€		L'agence de services et de paiement	€	
Rémunérations du personnel	€		Autres établissements publics	€	
Charges sociales	€		Aides privées	€	
Autres charges de personnel	€		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	€	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	€		Dont cotisations, dons manuels ou legs	€	
<b>66 - Charges financières</b>	€		<b>76 - Produits financiers</b>	€	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	€		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	€	
<b>68 - Dotation aux amortissements et provisions, engagements à réaliser sur ressources affectées</b>	€		<b>78 - Reprises sur amortissements provisions</b>	€	
<b>69 - Impôts sur les bénéfices</b>	€		<b>79 - Transfert de charges</b>	€	
<b>CHARGES INDIRECTES</b>			<b>RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES</b>		
Charges fixes de fonctionnement	€			€	
Frais financier	€			€	
Autres	€			€	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	€		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	€	
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>14</sup></b>					
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	€		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	€	
Secours en nature	€		Bénévolat	€	
Mise à disposition gratuite biens et prestations	€		Prestation en nature	€	
Personnel bénévole	€		Dons en nature	€	
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>		

Fait à :  Le

Cachet de l'association

Signature du Président

<sup>12</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros. <sup>13</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées. <sup>14</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement 2018-06 du 05 décembre 2018, prévoit à minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.